-sa vie. Quant à Fouché, se voyant ainsi bravé, il résolut de s'en venger

cruellement.

C'était à la fin du carême 1801. L'abbé Fournier devait prêcher le lendemain à Saint-Sulpice sur la Passion. L'assluence était plus condérable que de coutume. On se foulait aux portes longtemps avant l'heure du sermon. Un grand luxe de police avait été déployé ce jour-là, et le ministre lui-même, caché au fond d'une chapelle, attendait que le prédicateur parût. L'abbé Fournier monta en chaire, et prêcha. Jamais son éloquence n'avait été si vive, si animée, si entrainante; jamais organe plus flexible et plus sonore, diction plus sentie, geste plus noble et plus heureux: ses auditeurs, pendus à ses leures, respiraient à peine, et laissaient lire sur leurs visages toutes les impressions qu'il leur jetait du haut de la chaire. C'étaient la pitie, l'émotion, la terreur, et enfin l'espérance qui venait la dernière éclairer tous les fronts. Ce sermon produisit un effet immense, même sur Fouché, à en juger par quelques paroles qu'il murmura à voix basse, par son humeur en sortant, et par son empressement à se rendre chez Bonaparte, alors premier Consul.

Celui-ci, étonné de voir accourir en toute hâte le ministre de la police à une heure inaccontumée, l'accueillit par ces mots: Qu'y a-t-il donc? D'où venez-vous?

-Du sermon.

-Du sermon, vous?

-Moi-même.

-Et qu'alliez-vous donc faire là, s'il vous plait?

Mon devoir. Surveiller par moi-même, et entendre l'oraison funebre et le panégyrique de Louis XVI.

-Allons donc, c'est impossible.

Rien n'est plus vrai, je vous assure. A l'abri d'un sermon sur la Passion, le prédicateur a fait une allusion constante à la mort de Louis XVI, allusion d'autant plus claire et d'autant mieux sentie, qu'il avait pour auditoire tout le faubourg Saint-Germain.

-Encore ce faubourg Saint-Germain... Mais ce prédicateur est un sot ou

-Un sot !... Je n'ai jamais entendu si beau sermon.

-Alors c'est un fou.

-Et un sou dangereux, car sa parole est puissante, et il avait affaire à nos

-Eh! que m'importe. Croyez-vous que cette poignée de gens réunis dans une église puisse nuire à mon gouvernement, en entraver la marche, conspirer?.. On ne conspire pas au nombre de mille personnes, et en public, dans une église...

-Ce ne sont pas eux, en esset, qui sont à craindre, mais le prédicateur...

---Quel est-il?

L'abhé Fournier, dont j'ai déjà en occasion de vous parler.
Ah! oui, je me rappelle... il vous inquiétait dejà.

-A vais-je tort?

-Et qu'en avez-vous fait?

-Rien encore. En ce moment on doit procéder à son arrestation.

-Donnez-lui une leçon, et voilà tout."

Puis comme il le congédiait de la main et qu'il le voyait sortir peu satisfait, Bonaparte ajouta: " Vous attachez, je crois, trop d'importance à cette affaire. Je conçois que ce sermon vous ait fait quelqu'impression, à vous qui avez été un des juges de Louis XVI, dit-il malicieusement; mais à tout prendre, c'est peu de chose, et je vous abandonne cette affaire, traitez-la comme vous voudrez; mais rappelez-vous que l'abbé est un fou."

Fouché sourit d'une manière particulière à ces dernières paroles, et courut à son hôtel. On l'attendait pour prendre ses ordres relativement à l'abbé Fournier qu'on venait d'arrêter. "A Bicêtre, dit-il, parmi les aliénés. Le

premier Consul assure qu'il est fou."

Aussitôt l'inspecteur de police préposé à sa garde fit monter l'abbé l'ournier dans une voiture qui s'achemina vers ce triste asile. Il penetra avec les gardes dans ces vastes cours, entraînant le prêtre qui le questionnait en vain sur le lieu où on le conduisait. Il le déposa entre les mains des gardiens des sous, et sortit après avoir sait à voix basse toutes ses recommandations. Les gardiens s'approchèrent de l'abbé pour lui ôter ses habits. Celui-ci renouvela ses questions auxquelles on refusa encore de répondre. Dans un mouvement d'impatience bien pardounable, il menaça de faire résistance; mais les gardiens s'emparerent de lui brutalement et le dépouillerent; puis après lui avoir rasé la iête, ils le revêtirent du costume de la maison. Cette opération s'était passée dans le plus grand silence, car l'abbé, après s'être reproché son mouvement de colère, s'était soumis sans murmurer, et avait offert ses souffrances à Dieu. Les gardiens l'emmenèrent ensuite dans son cabanon, et fermèrent la porte sur lui. Là, des cris incessans vinrent frapper son oreille; les gémissemens se mélaient aux rires, les chants joyeux aux sanglots, et il apprit par les cris d'un insensé qu'il était à Bicêtre.

—A Bicetre ! s'écria-t-il, dans l'amertume de son âme ; 0 mon Dieu, prenez pitié de moi !...—Il se jeta à genoux et pria en silence.

Ainsi, celui qui trois heures auparavant, régnait sur son nombreux auditoire par la puissance de sa parole, celui qui attirait par sa vénération et son amour, qu'on entourait de respect et d'estime, était maintenant jeté dans un cacho, entouré d'aliénés suribonds, et, seul, de tous ses compagnons d'infortune, ne conservait sa raison que pour mieux mesurer l'abîme dans lequel on l'avait plongé. i ..

La suite au prochain numéro.

### EXERCICES LITTERAIRES.

GOLLÉGE DE L'ASSOMPTION.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÉGE DE L'ASSOMPTION aufont lieu les 25 et 26 juillet. Les parens des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Les vacances commenceront immédiatement après la distribution solonnelle des prix, et la rentrée des classes se fera le premier ET. NORMANDIN, PTEE. DIRECT. septembre prochain.

Collège de l'Assomption, 11 juillet 1843.

#### COLLÉGE DE CHAMBLY.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE CHAMBLY auront lieu le 17 à 13 heure R. M., et le 18 à S4 heures A. M. Les parens des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Les vacances commenceront immediatement après la distribution solonnelle des prix, et la rentrée des classes se fera le 6 septembre prochain. F. CHOLETTE, P. D.

Collège de Chambly, 1er. juillet.-3f.

A VENDRE A CE BUREAU, PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE. D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques Notions Grammaticales pour faciliter aux enfans l'etude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

Montréal, 13 juin 1843.

LE SOUSSIGNE à l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écr., rue St. Paul. consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour hancs

d'œnvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés. Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboires, Culices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré; d'autres avec pieds et tiges en bronze duré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ;

des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux assertis en argent ou en bronze; des Boites aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modéres. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

## LIVRES NOUVFAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DROITS, MEDE-CINE, LITTERATURE, &c &c. &c.

IMAGES, CHAPELETS, MEDAILLES, &c. &c. &c. Il se charge à l'ordinaire de préparer des Régistres de Paroiss de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

#### EXERCICE TRES DEVOT

# Et. Antoine de Padone

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

RUE ST. PAUL. VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO, Et chez les différens Libraires de cette ville.

Nouvelle édition, revue, et augmantée des prières de la svinte MESSE, ET DES VEPRES DU DIMANCHE.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et cina riastres par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souverire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Gd. Prix des annonces. - Six lignes et au dessous, 1re. inscrtion, 2s. 7] d. Chaque insertion subséquente, Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 4d. Chaque insertion subséquente, 104. Au-dessus de dix lignes, 1re. inscrtion par ligne, 4d. Chaque insertion subséquente, 1 d.

PROPRIETE DE J. C. PRINCE, PTRE. DE L'EVECHE IMPRIME PAR J. A. PLINGUET.